



MINUSCA

Verbatim de la conférence de presse de la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en République Centrafricaine (RCA) et Cheffe de la MINUSCA, Valentine Rugwabiza Bangui, le 17 août, 2022

Mesdames et messieurs les journalistes, bonjour

C'est un plaisir renouvelé de me retrouver parmi vous, chers partenaires de la presse, pour cet échange qui me permet de vous informer et d'informer la population sur la mission de la MINUSCA en soutien aux efforts nationaux.

Ce 17 août 2022 m'offre également l'occasion d'aborder mon action en tant que Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies et Cheffe de la MINUSCA, quatre mois jour pour jour depuis mon arrivée en République centrafricaine, le 17 avril 2022. A cet effet, je voudrais partager, sous forme de bilan, ou sous forme d'information, trois priorités de notre mandat sur lesquelles je me suis particulièrement consacrée au courant des quatre derniers mois, avec l'appui du leadership de la Mission et du personnel civil et en uniforme de la Mission.

La première priorité porte sur le soutien au Gouvernement centrafricain, aux autorités centrafricaines, pour la réactivation et la revitalisation du processus politique et de paix en Centrafrique. Ceci, dans le cadre de mes efforts de bons offices et dans le cadre bien sûr de la priorité de notre mandat. Ce processus unique, qui a bénéficié de l'appropriation totale et été conduit par les autorités nationales, a connu un moment fort avec la tenue le 4 juin 2022, de la revue stratégique du processus politique et de paix en RCA, qui a été organisée par le Gouvernement avec le soutien des partenaires de la sous-région et de la MINUSCA. Cette réunion a réaffirmé ce processus unique, qui est un processus conduit et coordonné par le Gouvernement centrafricain sous la coordination du Premier ministre et sous la présidence effective de Son Excellence, le Président de la République.

Un nouveau pas important a été franchi le 3 août, avec la tenue de la première réunion de coordination, après la revue stratégique du 4 juin. Cette réunion qui a été présidée par le Premier ministre, et à laquelle j'ai eu l'honneur de participer, a notamment approuvé un chronogramme d'opérationnalisation de la Feuille de route conjointe pour la revitalisation de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation (APPR-RCA). Il me plaît ici de rappeler que nos efforts et appuis multiformes aux institutions gouvernementales qui sont celles qui sont basées à Bangui, mais aussi aux populations, aux institutions locales, se poursuivent, dans les différentes avancées des différentes composantes. Bien sûr, il y ait des composantes dans lesquelles nous entrevoyons et j'entrevois des possibilités de progrès, que nous pourrions rapporter à la prochaine revue trimestrielle.

Ces possibilités de progrès sont essentiellement dans le domaine du DDRR, dans le domaine de la Réforme du secteur de sécurité, dans le domaine de l'engagement avec les leaders des groupes armés, mais aussi avec d'un engagement plus fréquent avec les leaders de l'opposition démocratique, de la décentralisation et extension de l'autorité de l'Etat, tout cela en préparation, comme je l'ai dit, de la prochaine revue stratégique

trimestrielle. Je voudrais ici rappeler l'implication importante et essentielle, il faut le dire, de la sous-région, et par la sous-région essentiellement j'ai à l'esprit la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL), la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), l'Union Africaine (UA) ainsi que tous les partenaires bilatéraux qui sont représentés ici en RCA, leur participation et leur soutien au processus politique de paix, qui est conduit par la République centrafricaine, reste essentiel dans l'atteinte des résultats.

Une deuxième priorité à laquelle je me suis attachée au courant des quatre derniers mois et dont je me souviens, et j'avais eu l'occasion de vous parler déjà lors de notre première rencontre au courant du mois de mai, en vous disant que cela allait être une priorité première de mes premiers mois ici, concerne la nouvelle posture proactive et préventive de la MINUSCA dans son mandat de protection des populations. Pour rappel, le 10 mai dernier, j'ai procédé au lancement à Bambari, aux côtés du Chef d'Etat-major des forces armées centrafricaines (FACA) et des directeurs généraux de la Police et de la Gendarmerie nationale, au nouveau mode opératoire de la Force qui se caractérise essentiellement par le réajustement de la posture des Forces de la MINUSCA et la conduite d'opérations conjointes avec les forces armées centrafricaines (FACA) et les forces de sécurité intérieure (FSI), partout où cela demande notre intervention mais essentiellement aussi, sur la base d'informations fiables sur des menaces imminentes. L'objectif ici étant, tant que possible, d'intervenir avant que d'exactions massives ne soient posées auprès des populations, plutôt qu'intervenir après que les exactions massives aient eu lieu.

Ces opérations ont clairement un impact positif sur la libre circulation des populations. Permettez-moi d'abord, avant de revenir sur l'impact, de faire un rappel qu'après la localité de Mingala et ses environs, je pense à Bokolobo et ses environs, avec le déploiement de la Force et de la Police ainsi que des FSI, la MINUSCA a maintenu cette posture proactive et préventive avec des opérations de la Force et de la Police à Ouanda-Djallé (préfecture de la Vakaga) et à Bakouma (préfecture du Mbomou). A cette liste, il faut désormais ajouter depuis cette semaine, Sam-Ouandja, avec l'arrivée de nos casques bleus pour protéger les populations. Et je suis heureuse de vous rapporter que la situation à Sam-Ouandja est calme, au moment où nous nous retrouvons ici. La population et les autorités locales ont d'ores et déjà salué l'intervention de la Force dont l'objectif est de faire de Sam-Ouandja une ville, véritablement qui n'est plus une ville sous le contrôle d'armes et de groupes armés, d'actions armées. Dans les tous prochains jours, le préfet et d'autres autorités se rendront à Sam-Ouandja pour engager les populations locales et les rassurer sur la situation sécuritaire.

Pour ma part, je réaffirme ma détermination à utiliser toute la latitude du mandat de la MINUSCA et l'autorité qui m'a été déléguée pour maintenir cette posture dans la durée, et pouvoir exécuter d'une manière différente, d'une manière qui nous permet de réduire véritablement l'intensité et le volume des exactions aux populations et de créer un environnement, qui est un environnement propice à des discussions politiques, au dialogue, à des négociations politiques et à des recherches de solutions politiques, plus tôt que des recherches des solutions qui sont imposées par les armes.

La troisième priorité sur laquelle j'ai passé quelque temps au courant de ces quatre mois, porte sur l'interaction avec les populations dans les différentes préfectures du pays. Je n'ai pas eu l'occasion de les visiter encore toutes, cependant je me suis fixée dès le début de mon mandat, comme priorité d'aller à la rencontre des populations là où elles vivent, pour les écouter sur les défis auxquels elles font face, mais au-delà des défis auxquels elles font face, les solutions que les populations elles-mêmes proposent face à ces défis. J'ai eu l'occasion de me rendre compte que les solutions étaient véritablement des solutions qui étaient informées par les réalités et le vécu de tous les jours.

Je voudrais ici vous faire part de ce que je tire de ces interactions qui m'ont conduites à Bambari, Bria, plus récemment à Bossangoa et très bien bientôt j'irai également dans l'ouest du pays. Ce que je retire de ces interactions de manière tout à fait candide, que je vais partager avec vous, c'est que la décentralisation des services est urgente. Il est vrai qu'il y a eu une étendue importante de l'autorité de l'Etat, il y a désormais la présence de l'Etat dans plusieurs préfectures, dans plusieurs villes, et la présence de par les représentants des différentes institutions, des différents secteurs. Ce qui est urgent aujourd'hui, c'est d'ajouter à cette présence, les services. C'est de pouvoir avoir les services de base que sont la santé, que sont l'éducation, c'est de faire en sorte que la décentralisation soit pleine de sens pour les populations. Décentralisation oui ! De l'autorité, mais décentralisation également des services et des moyens. C'est ce que je retiens comme urgence. Cette décentralisation qui est une décentralisation effective et qui serait une décentralisation substantielle, est essentielle à une paix durable.

Une sécurité qui n'est pas accompagnée des dividendes de la paix ne saurait être une paix durable, et elle conduirait à des crises qui seraient des crises récurrentes. C'est ce que je retiens des différentes interactions que j'ai eues avec les populations. C'est qu'aujourd'hui nous devons, en appuyant le Gouvernement, appuyer le Gouvernement plus que nous le faisons encore, mais aussi bien sûr, faire le plaidoyer auprès des différents partenaires et continuer à soutenir le Gouvernement afin qu'il y ait ce que j'ai défini comme une décentralisation et présence effectives, une présence qui se fait sentir et une présence transformative auprès des populations.

La plupart de ces visites ont été conduites conjointement avec des membres du Gouvernement et avec des représentants des institutions nationales. La raison pour laquelle il me semblait absolument essentiel de les conduire avec les membres du Gouvernement et des institutions nationales, est un rappel, aussi dans les faits, un rappel que je fais couramment, que je ramène couramment auprès de mes collègues : nous sommes ici en accompagnement de l'autorité nationale de la Centrafrique, des institutions centrafricaines, en accompagnement des populations centrafricaines, mais jamais, même là où les capacités sont très limitées, jamais dans la prétention d'une substitution.

Mesdames et Messieurs les journalistes,

Nous sommes à quelques jours aujourd'hui de la journée mondiale de l'aide alimentaire qui est célébrée chaque année le 19 août et je voudrais ici attirer l'attention sur la situation humanitaire dans laquelle se trouve la Centrafrique. Une grande partie de la population continue à dépendre de l'aide humanitaire de manière significative. C'est le lieu ici de remercier les partenaires qui soutiennent et qui financent l'aide humanitaire, parce que, même dans un contexte mondial aussi difficile que celui dans lequel nous vivons en 2022, la Centrafrique n'a pas été oubliée, parce que, au moment où nous nous parlons, 65 % du budget qui a été recherché, le budget humanitaire, 65 % ont été mobilisés. Mais ces 65 % ne sont pas suffisants, loin s'en faut. Et donc c'est ici le lieu de soutenir l'appel des acteurs humanitaires, afin que le financement qui reste en défaut aujourd'hui puisse être fourni afin que l'aide humanitaire puisse être apportée, afin que l'aide humanitaire puisse être apportée dans les temps. Essentiellement, il faut se rendre compte que nous sommes dans un contexte où plusieurs crises sont intervenues au même moment. Il y a des crises sécuritaires dans plusieurs endroits, dans plusieurs espaces du territoire national mais à cela il y a aussi une crise alimentaire. Avec la crise sécuritaire, les populations ne sont pas capables de s'adonner à leurs activités y compris les activités de production de produits vivriers de base.

Et enfin, nous avons tous été confrontés à la crise énergétique, avec la pénurie de carburant qui n'a pas épargnée la MINUSCA. Nous avons dû fonctionner pendant plus de deux mois et demi dans une pénurie extrême de carburant qui nous a demandé de réduire nos activités au strict minimum essentiel. Au plan interne, à travers la sécurisation de l'accès à l'aide humanitaire, les acteurs humanitaires ont continué de bénéficier de notre soutien en termes d'escorte de sécurité, de notre soutien aussi en termes logistiques. Même dans notre période très difficile de crise de carburant, nous avons continué à utiliser le peu de carburant que nous avons pour nos opérations, à le partager avec les acteurs humanitaires pour leur permettre de maintenir leurs opérations de fourniture de l'aide humanitaire.

Enfin, il faudrait également ici discuter et travailler avec toutes les parties concernées, pour pouvoir mettre en place les conditions nécessaires au retour dans leur communauté, des réfugiés, des déplacés. La Centrafrique, ce beau pays est dans une situation assez particulière où le nombre de réfugiés centrafricains en dehors du pays correspond pratiquement au nombre de déplacés centrafricains à l'intérieur du territoire. Il y a plusieurs centaines de milliers de Centrafricains qui ont vécu depuis plusieurs années dans des camps de déplacés internes. Il est clair qu'il devient difficile pour des enfants qui sont nés dans des camps de déplacés internes d'avoir un sens d'identité nationale, qui évolue dans des camps de déplacés internes, qui passent toutes leurs premières années de vie dans des camps de déplacés internes, il est difficile d'entendre un sentiment d'appropriation et d'appartenance à une nation et à de localités où communautés particulières. Donc je pense que ceci est aussi un sujet que je porterai en discussion, bien sûr avec le Gouvernement et les autorités compétentes du Gouvernement. Il y a pratiquement le même nombre comme je vous l'ai dit, il y a un peu plus de 700.000 réfugiés centrafricains vivant dans les pays voisins environnants, et il y a plus de 650.000 déplacés internes, donc c'est pratiquement le même nombre, et je pense que ces chiffres en soi, soulèvent un défi.

Enfin, je ne peux pas m'adresser à vous mesdames et messieurs les journalistes, sans dire un mot sur la désinformation. Cette question a été abordée le 12 juillet dernier lors d'un débat au Conseil de sécurité des Nations Unies, sur la communication stratégique et les opérations de maintien de la paix. Le fait qu'elle soit abordée par le Conseil de sécurité des Nations Unies, je pense en soi, a été un fait marquant, démontre que le Conseil de sécurité des Nations Unies reconnaît que la communication, l'information peuvent être des outils de paix, quand bien utilisées, mais aussi que la désinformation peut-être un outil d'insécurité et peut en réalité servir d'armes de destruction, d'armes d'alimentation de conflit, d'armes de discrimination et d'alimentation de la fracture sociale.

Je veux en discuter ici. Ceci est intervenu le 12 juillet, il vous souviendra, quelques semaines après mon briefing au Conseil de sécurité des Nations Unies le 22 juin dernier, rapport au cours duquel j'avais tenu à soulever un certain nombre de points sur ce que j'ai considéré être des opportunités, ce que j'ai considéré être des signes très positifs que j'avais observé et des progrès probants, mais aussi ce que je considérais être des préoccupations. Et l'une des préoccupations que j'avais soulevé, c'est la manière dont la désinformation et les discours de haine mais aussi l'appel à la violence, continuaient à circuler en République centrafricaine. Et c'est, l'une des préoccupations que j'avais partagé avec le Conseil de sécurité au cours de mon briefing du 22 juin dernier.

Je voudrais aller vers la conclusion en disant que je me réjouis véritablement de cette rencontre que nous avons régulièrement avec vous qui êtes les partenaires de médias, pour une information réelle, pas une information dans un sens unique. Quand je reçois vos questions, en réalité elles m'informent énormément de ce que je considère que vous êtes les véhicules de ce que sont les préoccupations des populations. Donc, j'ai en réalité deux véhicules pour connaître les préoccupations des populations, ce sont les visites que

j'effectue sur le terrain et les entretiens que j'ai avec les populations elles-mêmes, mais aussi les conversations que nous avons avec vous, cela est un autre conduit d'alimentation pour moi des préoccupations des populations.

J'ai eu l'occasion bien sûr au courant de ces quatre mois aussi, de rencontrer les représentants des groupes de jeunes, des groupes de femmes, j'aurai l'occasion de dire un petit peu plus au courant de rencontres prochaines, il y a un certain nombre de discussions initiatives et de projets que nous avons discuté mais qui sont encore en cours, nous aurons l'occasion d'en discuter.

Je voudrais conclure en disant que je suis satisfaite de ce que nous avons pu faire ensemble au courant de ces quatre derniers mois, mais ceci ne m'aveugle aucunement sur l'énormité de la tâche qui reste. Je n'ai absolument aucun doute cependant, qu'au vu du soutien multiforme que j'ai reçu des populations que j'ai rencontré, du soutien que j'ai reçu des institutions aux différents niveaux, du soutien que j'ai reçu du Gouvernement, au vu du soutien que j'ai reçu je n'ai absolument aucun doute que nous allons pouvoir poursuivre ces différents progrès.

Je vous remercie de votre aimable attention et bien sûr je reste ouverte à vos questions.

Questions des journalistes

Le Langage (Gabriel Rhopo Mbrenka)

- Je vous remercie Madame la Représentante. Vous avez parlé de la désinformation, depuis que vous êtes à Bangui, est-ce que la MINUSCA est-elle toujours victime des campagnes de désinformation ?
- Concernant la nouvelle dynamique que vous attendez apporter dans les relations entre la MINUSCA et le Gouvernement centrafricain, entendez-vous entretenir des relations apaisées avec le Gouvernement, ou allez-vous continuer sur les traces de votre prédécesseur ? Qu'en est-il des accusations et la documentation des exactions commises par les forces loyalistes sur la population civile dans l'arrière-pays ?
- Lorsque vous effectuez les visites dans l'arrière-pays, avec quelle presse vous y allez ?

Merci.

Oubangui Médias (Fridolin Ngoulou)

- Tout à l'heure, vous avez dit que la décentralisation effective des services est urgente en République centrafricaine et nous voulons effectivement en savoir plus, puisque l'une des conditions de la décentralisation, c'est l'organisation des élections municipales. Dites-nous comment la MINUSCA appuie sur le processus et surtout dans ce contexte où il y a des voix qui se lèvent pour demander une autre élection référendaire, en ce qui concerne la modification de la Constitution. Comment la MINUSCA va se positionner effectivement pour apporter sa contribution en ce qui concerne les élections municipales qui se préparent actuellement dans le pays ? Merci.

Le Démocrate (Askin Bamako)

- Madame la Représentante spéciale, l'une des principales difficultés auxquelles font face les autorités, concerne le redéploiement des services de l'État. Dans cette logique, on constate jusqu'aujourd'hui l'absence des magistrats, des procureurs en province et il y a des prisons telles qu'à Paoua, où le nombre des détenus est écrasant, alors qu'en même temps il y a absence des services adaptés. Ces détenus attendent depuis des années leur procès qui n'arrivent pas, parce qu'il n'y a pas de magistrats qualifiés. Alors, comment est-ce que la MINUSCA peut aider pour surmonter ce problème de surpopulation carcérale ?

Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en Centrafrique

Je vous remercie de vos questions. La question posée par Le Langage, je dois dire que les campagnes de désinformation à l'endroit de la MINUSCA ont significativement diminué. Nos relations avec le Gouvernement centrafricain sont des relations de confiance, sont des relations de partenariat, sont des relations de respect de notre mandat. Dans le mandat de la MINUSCA, nous avons également pour mandat d'observer et de rapporter sur les violations des droits de l'homme. Vous avez évoqué un certain nombre de rapports, nous continuerons à remplir ce mandat, cela fait partie du mandat de la MINUSCA. Dans la manière dont nous remplissons ce mandat, nous invitons toujours les observations du Gouvernement aux différents rapports. Le Gouvernement a connaissance des différents rapports avant qu'ils ne soient publiés, il en a connaissance, nous en discutons. Le Gouvernement a la primeur de ces différents rapports et il prend le temps d'apporter ses observations. Je dois dire que le partenariat entre nous est un partenaire constructif. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas eu d'exactions. Il y a eu des exactions. Ce qui est important, c'est de pouvoir apporter les actions nécessaires en ce qui concerne la justice, en ce qui concerne la redevabilité et la prévention de toutes futures exactions. Je vous remercie.

Se rendre sur le terrain avec quelle presse ? Je vais donner la parole à mon collègue, je fais un point d'honneur, j'ai demandé à mes collègues de la communication stratégique, je ne me déplace jamais à l'intérieur du pays sans quelques représentants de la presse nationale, c'est une exigence. C'est aussi l'opportunité à ce moment-là d'avoir l'implication de la presse locale, là où il y a la presse locale, plutôt que d'amener uniquement les représentants des médias de Bangui. Même la presse doit être décentralisée. Donc, c'est une occasion aussi de travailler avec la presse locale. Je voudrais peut-être demander à Charles, de pouvoir apporter quelques informations supplémentaires.

Charles Bambara, Directeur de la Division de communication stratégique et de l'information publique de la MINUSCA

Merci madame la Représentante spéciale, effectivement depuis que vous êtes arrivée et avez pris fonction ici, lors de tous vos déplacements, nous avons invité la presse à vous accompagner, non seulement la presse de Bangui mais aussi la presse régionale sur place dans les différentes préfectures et je peux dire que la moitié sans doute, des journalistes présents ici, par leurs organes, ont été de vos voyages. Et on va continuer bien entendu à inviter cette presse nationale et les radios communautaires qui sont dans les différentes préfectures à se joindre à nous, pour raconter l'histoire de la population elle-même lorsque la Représentante spéciale se déplace dans les différentes régions. Parce que c'est bien que justement la population, à travers les reporters centrafricains, voit ce que la MINUSCA fait ou ne fait pas et c'est comme ça que nous voulons que ce message puisse passer à tous les niveaux. Je vous remercie.

Représentante spéciale

Je vous remercie Charles. Je reconnais certains d'entre vous, parce qu'il n'y a pas quand même si longtemps que nous nous sommes retrouvés à Bossangoa. Oui je prends de l'âge, mais je ne suis pas âgée à ce point pour ne pas vous reconnaître mais je voulais que Charles puisse apporter des informations beaucoup plus précises.

La question d'Oubangui Médias, le soutien de la MINUSCA aux élections municipales. Le soutien aux élections municipales fait partie de la priorité de notre mandat Donc nous apportons un soutien multiforme aux élections municipales, il y a un premier soutien qui va de soi, c'est assurer la sécurité des élections municipales. Peut-être que tout à l'heure je prendrai l'occasion de demander également au porte-parole de la force de pouvoir dire un mot sur ce soutien, du point de vue de la sécurité que nous allons apporter, mais nous apportons également un soutien en matière d'appui à la cartographie, à l'organisation de ces élections, c'est véritablement un soutien multiforme.

Je ne peux pas faire fi de l'allusion que vous avez fait au référendum. Cela est une question de politique nationale. La MINUSCA n'est pas un acteur de la politique nationale, donc nous n'avons absolument aucun rôle là-dedans. La Minusca n'est pas un acteur national, ceci est une question qui relève des Centrafricains uniquement.

Voulez-vous peut-être apporter quelques éclairages sur les élections, s'il vous plaît Colonel ?

Colonel Abdoul-Aziz Ouédraogo, porte-parole de la Force de la MINUSCA

Merci madame la Représentante spéciale. En ce qui concerne l'appui de la Force, particulièrement sur le volet sécuritaire des élections municipales, il y a ce qu'on appelle le plan intégré de sécurisation des élections et il vous souviendra que lors des élections couplées, législatives et présidentielle le volet sécuritaire avait été très bien géré et il n'y avait pas eu de problème. Donc, ce plan sera réadapté, parce que les élections municipales prendront beaucoup plus de régions et nos unités déployées dans les différentes localités du pays sont en alerte et une fois que ce plan intégré de sécurisation des élections sera revu, nous allons le mettre en œuvre le moment venu pour la sécurisation de ces élections. Je vous remercie.

Représentante spéciale

Et enfin, la question du Démocrate est une question mais à la fois une préoccupation. En réalité, au sujet de l'absence des magistrats et juges dans les provinces, je dois dire que de ce point de vue, et nous pouvons vous apporter des détails sur ces informations. Je vais demander à mon collègue Vladimir, plus tard au courant de cette session, d'apporter des informations plus détaillées, énormément a été fait par la MINUSCA pour la décentralisation de l'étendue de l'autorité de l'État et la décentralisation des services de justice.

Nous sommes cependant conscients qu'il y a plusieurs lieux où il y'a véritablement une surpopulation carcérale, la surpopulation carcérale. Il y a plusieurs facteurs, il n'y a pas seulement l'absence des magistrats mais aussi l'absence du personnel qui a la formation adéquate pour pouvoir traiter ces différents cas. Le magistrat ne peut pas fonctionner seul, mais avons véritablement contribué énormément à la décentralisation des services de justice, les bureaux des magistrats, le transport des magistrats, les conditions de travail des magistrats afin qu'ils puissent être là pour une durée qui leur permette de traiter un certain nombre d'affaires.

Cette question de durée, de la surpopulation carcérale, est aussi liée à véritablement d'incarcération pendant des périodes beaucoup trop longues, sans qu'il n'y ait eu jugement. Dans les prochains rapports des droits de l'homme, vous verrez qu'il y aura un changement dans la méthodologie. Dorénavant, ces incarcérations beaucoup trop longues sont également répertoriées comme des violations des droits de l'homme, parce qu'elles sont des violations des droits de l'homme. Cependant, nous notre approche est une approche qui veut consister, pas seulement à rapporter les violations, mais à apporter une solution qui permet de réduire la population carcérale. Plusieurs dimensions de notre intervention dont j'ai parlé, de la présence, du déplacement des magistrats, des conditions de travail des magistrats, jusqu'à l'équipement de base, des transports des magistrats, tout cela a été fait par la MINUSCA et de manière assez significative. Nous pourrons vous donner les détails chiffrés.

Questions des journalistes

Guira FM (Marie Pélagie Karzago)

- Je veux revenir sur le nouveau mode opératoire de la Force. Vous avez parlé de la posture proactive et préventive de la MINUSCA. Comment ça va se faire avec les FACA et les Forces de sécuritaire intérieure ? Ce travail-là va se faire comment ?

- Ma deuxième préoccupation, c'est sur la contribution au plan de réponse humanitaire 2022. Jusqu'à présent, l'aide n'atteint que 65% du budget alors que nous sommes en train de finir l'année 2022. Quelle stratégie vous allez mettre en place pour atteindre cet objectif ? Merci.

Ndjoni Sango (Eric Ngaba)

- Madame la Représentante spéciale, vous avez fait quatre mois à la tête de la MINUSCA, et moi particulièrement je pourrais dire que ces quatre mois ont apporté beaucoup de changements dans les opérations de la MINUSCA sur le terrain. Nous sommes tous témoins de ces dernières actions de la MINUSCA aux côtés des forces gouvernementales face aux menaces d'attaques des groupes armés dans certaines régions du pays. Evidemment grâce à cette posture que vous avez adoptée de proactive et préventive de la MINUSCA, nous espérons que vous allez continuer sur cet élan.

Alors ma question est de savoir puisque déjà beaucoup des villes du pays connaissent un début de stabilité, qu'est-ce que vous la MINUSCA, vous êtes une mission de maintien de la paix, qu'allez-vous faire pour que ces villes continuent d'être sous le contrôle des forces régulières. Ou bien qu'est-ce que vous allez faire pour que la paix soit maintenue dans ces villes en tant que mission de maintien de la paix ?

Radio Ndeke Luka (Armando Yanguendji)

- Bonjour madame, bonjour à tous les auditeurs et auditrices de Radio Guira FM. J'ai quelques préoccupations. Lorsque que vous évoquez le repositionnement de la Force de la MINUSCA, vous voulez dire quoi par-là ? Est-ce que vous avez constaté un peu de failles en amont et que vous voulez repositionner, selon le vœu de la population ? Je ne sais pas ce que vous pouvez expliquer davantage, c'est quoi le repositionnement de la force de la MINUSCA ?

- Ma deuxième préoccupation, la préoccupation de Radio Ndeke Luka, c'est sur la levée de l'embargo, le gouvernement a mentionné que l'embargo ne concerne plus les FACA et l'embargo est désormais applicable aux forces non conventionnelles, c'est-à-dire aux groupes armés. Est-ce que la MINUSCA confirme cette information ? Si oui, a-t-elle joué un rôle primordial dans cette levée de cet embargo sur les FACA ?

Représentante spéciale

Je vous remercie de vos questions. Plusieurs d'entre vous ont posé des questions relatives à la posture de la Force, donc je vais y répondre en une fois. Cette question y relative à la posture de la force, et clairement il y'a un intérêt à savoir comment cela se décline de manière pratique. Sans aller dans les détails opérationnels, mais de manière pratique, il est important aujourd'hui de dire, nous avons rétabli, nous avons des structures d'échange d'information où nous nous retrouvons régulièrement entre les états-majors, l'état-major national, mais aussi des forces nationales et l'état-major de la MINUSCA, de la Force de la MINUSCA se retrouvent régulièrement pour des échanges d'information et qui permettent de savoir exactement, de faire le point sur la situation sécuritaire dans les différents lieux.

Vous avez également mentionné cet élément, quand nous parlons de posture préventive. Bien sûr cela demande d'avoir des informations fiables sur la situation, même dans les lieux le plus inatteignables, parce qu'il faut dire qu'il y ait des localités qui sont très difficiles d'accès. Pouvoir avoir des informations devient très difficile dans les localités qui sont très difficile d'accès. En saison de pluies, cela nous prend énormément de temps, aux forces qui sont déployées, elles prennent des semaines pour pouvoir faire le voyage de 80 à 90 km. Mais elles prennent des semaines, parce qu'il n'y a pas de pistes praticables dans plusieurs zones. Donc de manière pratique, sans aller dans les détails opérationnels, il y'a des échanges d'information pour s'assurer que là où il existe des menaces importantes, mais là aussi les populations sont déjà en réalité sous multiples exactions, parce qu'elles ont été déplacées de leurs domiciles et de leurs lieux par force, ou alors elles n'ont pas la liberté de mouvement sous la forme de ce qu'on appelle ces checkpoints. Beaucoup de

checkpoints qui sont établis de manière tout à fait bien illégale, par différents groupes armés, des checkpoints de taxation qui sont établis de manière tout à fait illégale, je n'irai pas dans les détails de plusieurs exactions y compris des exactions d'ordre sexuel sur les populations. Nous avons un système d'information, qui est plus ou moins fiable et quand nous recevons ces informations en les recoupant de plusieurs sources, cela nous permet de savoir, de voir les différents mouvements des groupes armés et de faire en sorte que nous soyons sur les lieux auparavant.

Et notre coordination avec les forces nationales nous permet bien sûr de pouvoir travailler ensemble là où c'est possible. Je n'irai pas jusqu'à vous dire que c'est possible partout, non, il y'a aussi des limitations. Il n'est pas possible de le faire partout. Il n'est pas toujours possible d'intervenir de manière conjointe partout, il y'a des moments où nous devons intervenir de manière urgente. Nous le faisons et une fois que nous sommes sur place, quand la situation est complètement maîtrisée d'un point de vue sécuritaire, alors à ce moment-là, nous pouvons aussi travailler pour que les différentes composantes de la Mission, mais aussi la composante nationale, puissent se joindre à nous et permettre le retrait ou du moins une réduction de la présence de nos forces, afin qu'elles soient disponibles pour d'autres lieux que nous appelons des lieux de haut risque.

Donc voilà, je ne peux pas vous donner plus de détails opérationnels que cela. Je ne pense pas que, même si je ne donne pas la parole au Colonel, parce que lui aussi n'aurait pas l'autorisation de donner plus de détails opérationnels dans les médias. Donc voilà sur cette question. Nous sommes en train d'obtenir des bons résultats et les bons résultats bien sûr doivent se traduire en matière de réduction des exactions, mais aussi de pouvoir faire en sorte qu'il y'ait une plus grande étendue de l'autorité de l'Etat, une plus grande présence. Il faut reconnaître qu'il est des endroits, à cause de l'insécurité, l'Etat était absent pendant plusieurs années, pendant plus d'une décennie. Donc voilà ce que je dirais sur cela.

Je vous remercie de l'encouragement exprimé, Ndjoni Sango. Quelles sont les actions pour maintenir la paix ? J'ai discuté d'une des actions. Une fois que la sécurité retournée, il faut que véritablement qu'il y'ait une présence de l'Etat. Une présence de l'Etat multiforme, pas seulement les autorités locales, mais que les autorités locales aient les capacités de fournir un certain nombre de services de base. C'est cela pour maintenir la sécurité. Enfin, pourquoi il est important que dans nos actions, nous continuons à apporter le soutien que nous apportons aux forces de sécurité nationale. J'ai eu l'occasion de le dire quand nous nous sommes rencontrés la première fois. La solution durable à l'insécurité sera une armée républicaine et professionnelle. Donc, il reste urgent la réforme du secteur de sécurité, il y'a quelques progrès en ce qui concerne les textes, mais la réforme du secteur de sécurité reste une urgence, c'est cela la solution qui sera durable.

Nous n'avons pas pour vocation, aucune présence de mission de la paix n'a pour vocation d'être là de manière éternelle, donc nous n'avons pas cette vocation. Nous n'avons même pas cette ambition pour vous dire la réalité. L'ambition que nous avons, c'est de pouvoir avoir des forces républicaines, voir des forces républicaines professionnelles, qui peuvent assurer la sécurité des personnes, et la sécurité du territoire national. C'est de pouvoir voir une population centrafricaine, où la sécurité n'est pas une exception, la sécurité est devenue la condition et que les incidents d'insécurité deviennent l'exception et non l'inverse. C'est cela l'ambition que nous avons, afin que la population puisse enfin commencer à s'adonner à des activités qui ramènent de la dignité humaine. La dignité humaine n'est pas seulement une sécurité physique, la dignité humaine a plusieurs dimensions, la dignité humaine c'est de pouvoir avoir l'assurance aussi d'un meilleur lendemain. Et avoir une assurance qui est assise sur des certaines d'un meilleur lendemain, mais

aussi avoir l'assurance que ses enfants ou ses petits enfants auront des meilleures perspectives que celles que l'on a eu.

Donc voilà, c'est cela que nous avons comme ambition. L'ambition aussi c'est de faire en sorte que si l'insécurité, une insécurité, une instabilité qui perdure pendant de très longues années, elle ne se limite pas, elle affecte essentiellement les populations, mais n'affecte pas seulement les populations d'une nation, elle commence à avoir des effets contagieux dans toute une région. Pour toutes ces raisons, il est important de pouvoir avoir une sécurité, rétablir, travailler avec la partie centrafricaine, pour véritablement accroître une sécurité. C'est cela notre ambition et notre prétention je dirais.

Je n'ai pas répondu à la question de l'embargo, de la résolution sur l'embargo du 29 juillet. Vous savez, je vous l'ai dit quand nous nous sommes rencontrés au courant du mois de mai, la question de toutes les sanctions est la discrétion et prérogative exclusive des 15 membres du Conseil de sécurité. Cependant bien sûr, nous ne sommes pas sans noter à la MINUSCA, un énorme allègement. Il se résume simplement : passer d'une demande d'exemption à une demande de notification simple en ce qui concerne les forces centrafricaines. Donc c'est un immense allègement.

Cependant vous avez également posé la question quel est le rôle qui a été joué par la MINUSCA ? Je peux il n'y répondre simplement : aucun. Cela est une négociation et discussion qui a lieu entre les 15 membres du Conseil de sécurité. Est-ce que la MINUSCA aurait un rôle à jouer ? Oui, dans la mise en œuvre des objectifs de référence. La mise en œuvre des objectifs de référence, à nos yeux, ne doit pas être vue simplement comme une exigence pour véritablement une levée nominale totale, mais elle doit plutôt être vue comme une opportunité d'un progrès qui est absolument nécessaire dans la réforme du secteur de la sécurité. Je vous citerai un seul objectif de référence, l'un des objectifs de référence, il s'agit d'avoir un plan de gestion des armes et des munitions.

Vous admettez qu'il est essentiel pour toute armée et forces de défense d'avoir des structures. Ce que l'objectif de référence demande, c'est un plan. Je sais que l'ambition, dans mes discussions avec la partie gouvernementale, l'ambition du Gouvernement va bien au-delà d'avoir un plan. Le Gouvernement veut acquérir une capacité de gestion et de management des armes et des munitions, cela est essentiel. Tant qu'il n'existe pas des structures, cela représente un risque pour les populations, tant qu'il n'existe pas de structure où les forces de défense doivent laisser régulièrement leurs armes, cela représente un risque pour les populations. Donc voilà ce que j'ai à dire sur cette question. Je vous voyais sourire. Non, je n'évite jamais les questions.

Agence Centrafrique Presse (Jonas Bissinguim)

- Dans trois ou quatre mois, ça sera la fin du mandat de la MINUSCA ici en Centrafrique. Alors quelle lecture faite vous, parce qu'ici en RCA nous sommes encore dans l'incertitude mais le mandat de la MINUSCA tire à sa fin. Qu'est-ce que vous en dites ?

Radio Centrafrique (Francine Zita Yaina Ngbekere)

- Madame la Représentante, ma préoccupation se trouve à la troisième priorité. Tout à l'heure vous avez dit que vous fixez comme priorité d'aller à la rencontre des populations pour recueillir leurs préoccupations. Et vous avez évoqué les problèmes de pénurie du carburant, mais quelle stratégie vous allez mettre en place pour aller auprès d'un citoyen qui se trouve au fin fond du village ?

Ndjoni Sango (Eric Ngaba)

- Merci une fois de plus. Je voudrais rebondir une fois de plus sur la question de l'embargo évoqué par mon confrère de Radio Ndeke Luka. Alors madame je voudrais savoir tout simplement pourquoi la résolution sur l'embargo a mis en exergue la question des groupes armés, tout en sachant que les groupes armés ne peuvent jamais se ravitailler en arme légalement auprès des pays producteurs des armes et pourquoi cet embargo interdit aux groupes armés d'acheter les armes. C'est par les circuits illégaux que ces groupes armés se ravitaillent en arme. Pourquoi cette résolution met en valeur la question des groupes armés qui ne doivent pas acheter les armes dans les pays producteurs ?

Représentante spéciale

Je vous remercie. Sur la question du mandat, effectivement la MINUSCA est mandatée par le Conseil de sécurité des Nations Unies et reçoit un mandat d'une année, lequel mandat prendra fin au courant du mois de novembre. Comme vous le savez, ces mandats sont négociés sur une base annuelle. Donc dans quelques semaines, comme nous entamons la deuxième moitié du mois d'août, il est clair que les membres sont déjà en train de discuter, commencer des discussions préliminaires sur le mandat de la MINUSCA. Au courant de cette semaine, nous recevons un certain nombre de délégations de membres de Conseil de sécurité, qui sont en visite, l'un des membres du Conseil de sécurité, une délégation de l'un des membres permanents du Conseil de sécurité est en ce moment en visite de travail en Centrafrique, pour pouvoir apprécier d'eux-mêmes le travail qui est fait par la MINUSCA et surtout apprécier d'eux-mêmes si les moyens fournis à la MINUSCA, sont en adéquation avec la latitude du mandat qui a été donnée à la MINUSCA.

J'ai eu l'occasion d'avoir une discussion étendue avec la délégation en tout début de cette semaine, ce sont des discussions que je trouve très utiles, parce qu'ils ne les mènent pas à partir de leur capitale, ils viennent constater sur le terrain, quelles sont les réalités du travail qui est fait par la MINUSCA. Et comme je vous l'ai dit, est-ce que les moyens sont suffisants ? Et puis aussi comprendre, là où les moyens additionnels avaient été accordés par le Conseil de sécurité mais ne sont pas encore matérialisés à la disposition de la MINUSCA. Ils s'informent aussi des raisons pour lesquels ces moyens ne sont pas encore matérialisés. Donc en réalité, les membres abordent cela de manière très responsable je dois dire.

Les interactions que j'ai eues jusqu'à présent, nous bénéficions du soutien des membres de Conseil de sécurité. Leur lecture de la situation n'est pas une lecture de situation qui permettrait de dire que dans la situation actuelle, la MINUSCA a accompli la mission qui lui avait été accordée, et que peut-être il faudrait réduire les différents moyens. Ce n'est pas la lecture, aucun de ces membres ne me transmet cette forme de lecture jusque-là. Ce que je reçois comme retour, qui est très préliminaire encore une fois, c'est plutôt venir constater sur le terrain, là où il y'a inadéquation, de quelle manière les membres dans leurs négociations pourraient éventuellement soutenir le mandat.

Notre mandat est très large. Mais je dois reconnaître que les moyens mis à notre disposition, nous pourrions certainement faire beaucoup plus, avec un peu plus de moyens. En termes aussi de capacité, nous avons reçu une capacité additionnelle de la Force et de la Police, même si ces capacités additionnelles ont été retardés dans leur arrivée en Centrafrique. Les causes de retard ont été multiples y compris parce que les pays qui fournissent les contingents ont aussi été impactés par les crises de carburant. Donc il y'a eu des retards et les chaînes d'approvisionnement ont toutes été impactés, qui a fait que l'approvisionnement de leurs matériels, de leurs équipements a pris beaucoup plus longtemps. Et il ne nous sert à rien d'avoir les contingents, les hommes et les femmes ici sans qu'ils aient les équipements qui les permettent de faire le travail pour lequel ils sont déployés.

Donc c'est toutes ces questions qui sont en train d'être étudiées par les membres. Et si vous me demandez et ce n'était pas votre question, mais je vous la prête, si vous me demandez si je suis inquiète, je ne suis pas inquiète. Sur la base des conversations qui sont encore une fois très préliminaires, je ne suis pas inquiète à l'heure actuelle, peut-être cela peut évoluer mais pour le moment, sur la base de retour que je reçois, je ne suis pas inquiète. Je ne suis pas inquiète et je ne questionne pas le soutien qui va continuer à être apporté, la volonté de soutien, par les membres du Conseil de sécurité.

J'ai également reçu une question de Radio Centrafrique. Effectivement de manière tout à fait véridique il ne nous est pas possible d'accéder à tous les lieux. La manière dont nous organisons ces rencontres, nous travaillons avec les représentants, nous travaillons aussi avec les chefs de quartiers, les représentants de différentes populations, les représentants des jeunes, les représentants des femmes, ils sont bien organisés. Donc ils viennent nombreux et ce sont avec ces représentants que nous avons ces discussions. Maintenant quand je parle de ces représentants, il ne s'agit pas d'une salle avec même l'audience d'aujourd'hui, non. Ce sont des audiences beaucoup plus importantes, mais les populations s'organisent pour avoir leurs représentants présents et généralement d'ailleurs, ils ne laissent pas au hasard, que les représentants disent simplement de manière verbale. En règle générale, après les conversations et échanges que nous avons, il m'est généralement remis des documents où les populations ont placé leurs doléances, mais aussi leurs différentes propositions. En revenant de ces missions, j'organise en interne au sein de la MINUSCA, notre propre travail de réponse avec nos bureaux régionaux sur ces différentes doléances. Les populations sont bien organisées, elles mettent à ma disposition avec le bureau local, une personne qui traduit immédiatement du Sango au Français, ce qui est transmis par les populations elles-mêmes. Je dois dire que je suis plutôt assez impressionnée par l'organisation de tout cela, cela se passe plutôt bien.

Comme je l'ai dit, nous ne sommes pas qualifiés sur la question de l'embargo, donc en réalité, vos questions doivent s'adresser à l'un ou l'autre des 15 membres du Conseil de sécurité, ce qu'ils entendent et quels sont surtout leurs objectifs. J'ai eu l'occasion bien sûr, j'ai travaillé un certain temps, moi-même était exposée aux Nations Unies, en étant plutôt du côté des membres des Nations Unies, pas du côté de l'organisation comme la capacité dans laquelle je sers aujourd'hui. Ma lecture n'est pas qu'il y'a une légitimation des groupes armés. Il faut faire la part des choses entre ce qui est désirable et ce qui est la réalité, c'est vrai que les groupes armés n'ont absolument pas le pouvoir et l'autorisation officielle de s'approvisionner. Mais ceux que nous confrontons sur le terrain ont des armes et les armes qu'ils obtiennent viennent de quelque part. Elles ne sont pas produites par ces groupes armés.

Ces armes sont produites par des producteurs, et donc ces armes ont des origines, proviennent d'autres pays et en réalité un régime d'embargo n'est pas seulement le pays concerné, mais aussi un régime d'embargo concerne tous les autres membres du Conseil de sécurité qui peut être facilitent un approvisionnement en armes à l'un ou l'autre groupe armé. Ils sont redevables, s'il est certifié qu'ils ont contribué ou facilité l'approvisionnement en armes à des entités qui sont des milices ou des entités de groupes armés qui contribuent à l'insécurité et l'instabilité dans le pays. Si je mets un moment ce qui était mon chapeau précédent, cela est ma lecture, mais encore une fois je ne peux pas parler pour aucun des 15 membres du Conseil de sécurité. Il faudra leur demander ce qu'ils entendent par ça, mais si j'étais encore membre, cela aurait été ma lecture. Je vous remercie.

Contacts

Vladimir MONTEIRO

Porte-parole

Mail: monteiro6@un.org

Tel.: + 236 75980772 (WhatsApp aussi)

Hippolyte DONOSSIO

Chargé de communication

Mail: donossio@un.org

Tel.: +236 75511373 (WhatsApp aussi)